

Image not found or type unknown



Publicité mensongere, remboursement?

Par **mosgino**, le **30/12/2011 à 22:45**

Bonjour,
J'ai récemment acheter une cocote minute electrique sur amazon, sur le site il etait indiqué que la pression allait de 60 a 230 kpa.
Après l'avoir reçu ce matin et testé je remarque que la pression n'est pas forte, en lisant la notice je vois qu'en realité la pression d'utilisation est de 50-70Kpa, 230Kpa est la pression maximum a laquelle resiste l'appareil en cas de malfonctionnement.
50-70Kpa ne permet de realiser aucune recette pour cocote minute, la pression d'une cocote minute etant de 104 Kpa.
Nais-je le droit de demander un remboursement bien que l'appareil ait été utilisé?
merci.